

HABILITATION ÉLECTRIQUE PERSONNEL CHARGÉ D'INTERVENTION, DE REMPLACEMENT ET DE RACCORDEMENT *Habilitations BS et BE manœuvres limitée**

PUBLIC / PRÉREQUIS	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Personnel chargé de réaliser des manœuvres et réarmements de protection dans les locaux de service électrique et d'accomplir des interventions de remplacement et de raccordement sur des installations et des équipements et ouvrages électriques ➤ Posséder des connaissances élémentaires en électricité est recommandée pour participer à cette formation ➤ Être obligatoirement muni des équipements de protection individuelle pour effectuer les travaux pratiques du stage ➤ Savoir lire, écrire, comprendre et parler la langue d'enseignement de la formation.
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Acquérir la connaissance de la réglementation en matière d'instructions de sécurité électrique et des risques présentés par les installations et équipements BT ➤ Appliquer les consignes de sécurité liées aux manœuvres de réarmement effectuées sur des installations et équipements électriques. ➤ Connaître et appliquer les méthodes d'une intervention de remplacement et de raccordement en basse tension
APPROCHE PÉDAGOGIQUE	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Alternance d'exposés théoriques, d'études de cas pratiques, de travaux de groupes, d'exercices pratiques adaptés aux spécificités de l'établissement ➤ Travaux pratiques sur armoires électriques, valises didactiques
MÉTHODES ET DÉLAI D'ACCÈS	Formation accessible qu'en Intra et sans délai d'accès
ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES	Nous étudions au cas par cas toutes les situations de handicap afin d'envisager une intégration dans la formation. Dans le cas contraire, nous prévoyons une orientation vers des organismes appropriés
MATÉRIEL	L'organisme fournit le matériel nécessaire à la formation.
DURÉE	2 jours avec un effectif de 10 personnes
MODALITÉ D'ÉVALUATION	Évaluation théorique (QCM) et pratique Le candidat devra justifier de 70% de bonnes réponses pour avoir un avis favorable.
VALIDATION DES ACQUIS	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Certificat de réalisation ➤ Avis d'habilitation, remis à l'employeur ➤ Modèle de titre d'habilitation, remis à l'employeur
TARIFS	1500 à 2000 €uros Sans Supplément de Taxe et Tous frais compris la session (TVA non applicable, art. 293 B du CGI), selon la distance géographique.

* Aux installations ne dépassant pas les 400volts/32A en courant alternatif et 600volts/16A en courant continu et sur des circuits protégés contre les courts-circuits.

DÉROULEMENT ET THÈMES DÉVELOPPÉS

➤ PARTIE THÉORIQUE

- Qu'est-ce que l'électricité ?
- L'évaluation des risques
- Les grandeurs électriques (tension, résistance, intensité, puissance)
- Les dangers de l'électricité, l'électrisation
- Les mesures de protection
- Les limites, zones et opérations liées
- Les équipements de protection individuels et collectifs
- Les titres d'habilitations et les rôles
- Les outillages et matériels électriques
- La procédure à suivre en cas d'accident électrique
- La procédure à suivre en cas d'incendie électrique
- Rôle et opérations du chargé d'opérations BE manœuvres limitées
- Rôle et opérations du chargé d'intervention BS

➤ MISE EN SITUATION PRATIQUE :

Être capable :

- D'analyser les risques électriques
- De faire une mise hors tension
- De réaliser une opération de mise en sécurité d'un circuit
- De réaliser une intervention de remplacement et de raccordement en sécurité
- De réaliser une manœuvre d'exploitation
- De rendre compte auprès du chargé d'exploitation électrique
- D'intervenir en cas d'accident corporel ou d'incendie électrique

➤ ÉVALUATION

- Évaluation des connaissances au travers d'un QCM
- Évaluation du savoir-faire par mise en situation pratique